

SÉNAT
Présidence de M. Martel, vice-président.
Séance du 30 mai
La séance est ouverte à 3 h. 30.
Après l'adoption du procès-verbal, le Sénat reprend la discussion du règlement.
M. Baze soutient son amendement, auquel il a apporté quelques modifications, d'accord avec la commission.
Le Sénat adopte par 132 voix contre 102 l'amendement de M. de Kerdrel portant qu'en cas de désaccord par ordonnance de mandat, la question sera vidée par le bureau.
M. J. Favre dépose un projet portant abrogation du décret du 1er mars 1852 concernant la retraite des magistrats.
La suite de la discussion est renvoyée à demain.
La séance est levée à 5 h. 1/2.

LETTRE DE PARIS
Paris, 30 mai 1876.
Le régime parlementaire était déjà bien malade avant la Constitution du 25 février, mais il semble en avoir reçu un coup mortel. Nous voyons que les deux Chambres, depuis les élections générales de février, ne peuvent parvenir à fonctionner un peu activement; on les dirait paralysées, dès leur naissance.
Le Sénat a une excuse plausable, habituellement son ordre du jour n'est rempli que par les projets de loi qui viennent de la Chambre des députés. Quant à la majorité républicaine et radicale, elle n'a trouvé d'ardeur jusqu'à ce jour, que pour invalider des élections conservatrices, comme elle l'a fait encore hier, pour le prince de Lucinge. C'est un parti pris vraiment scandaleux, et dont les électeurs devraient bien faire justice, s'ils avaient le vrai sentiment de leur dignité, de leur indépendance et même de leur souveraineté.
Vous remarquerez, que le projet de pension en faveur de Mme Ricard est motivé d'une façon toute exceptionnelle, comme étant à titre de récompense nationale. Récompense, pour qui et pourquoi? Quels services a pu rendre à la nation M. Ricard qui, pendant ses deux mois de ministère, a été presque toujours malade? Il a écrit, dans une circulaire, les mots d'espérances factieuses, cela suffit aux gauches si avaries des fonds publics à l'égard du clergé et de l'armée, pour exercer des prodigalités à la famille d'un républicain. Ah! si une pareille mesure avait été proposée par un conservateur, quels cris auraient poussés toutes les feuilles républicaines et radicales!

M. Doniol est en train de remanier toute l'instruction primaire dans les Bouches-du-Rhône. On remarque que le programme qu'il veut appliquer est celui-même qu'avait fait connaître un conseiller général ultra-républicain, M. Crestillon.
Nos gauches sont pleines de sympathie pour le nouveau ministère italien livré à la Prusse. C'est toujours la même politique qui fait l'unité italienne, mère de l'unité allemande.
La position et les tendances annexionnistes de l'Italie se dessinent encore dans la fameuse question du rachat des chemins de fer dont la convention préliminaire fut conclue à Bâle par M. Sella, sous le ministère Minghetti.
Une lettre de Rome, en date du 26 mai, annonce de curieux et importants renseignements sur ce tte affaire; ils sont très-utiles à méditer.
Aujourd'hui, le ministère Depretis associé des difficultés imprévues au sujet de cette convention qu'il refuse de ratifier. On croit généralement dans le public que le gouvernement italien n'est lié dans cette affaire que par le traité de paix signé avec l'Autriche après la cession de la Vénétie. Il fut établi, en effet, par ce traité que les chemins de fer de la Haute-Italie, dont la ligne principale part de Milan et aboutit à Vienne, seraient divisés en deux réseaux; l'un autrichien et l'autre italien, à ce point de vue la tâche du ministère italien paraît facile.

Le régime parlementaire était déjà bien malade avant la Constitution du 25 février, mais il semble en avoir reçu un coup mortel. Nous voyons que les deux Chambres, depuis les élections générales de février, ne peuvent parvenir à fonctionner un peu activement; on les dirait paralysées, dès leur naissance.
Le Sénat a une excuse plausable, habituellement son ordre du jour n'est rempli que par les projets de loi qui viennent de la Chambre des députés. Quant à la majorité républicaine et radicale, elle n'a trouvé d'ardeur jusqu'à ce jour, que pour invalider des élections conservatrices, comme elle l'a fait encore hier, pour le prince de Lucinge. C'est un parti pris vraiment scandaleux, et dont les électeurs devraient bien faire justice, s'ils avaient le vrai sentiment de leur dignité, de leur indépendance et même de leur souveraineté.
Vous remarquerez, que le projet de pension en faveur de Mme Ricard est motivé d'une façon toute exceptionnelle, comme étant à titre de récompense nationale. Récompense, pour qui et pourquoi? Quels services a pu rendre à la nation M. Ricard qui, pendant ses deux mois de ministère, a été presque toujours malade? Il a écrit, dans une circulaire, les mots d'espérances factieuses, cela suffit aux gauches si avaries des fonds publics à l'égard du clergé et de l'armée, pour exercer des prodigalités à la famille d'un républicain. Ah! si une pareille mesure avait été proposée par un conservateur, quels cris auraient poussés toutes les feuilles républicaines et radicales!

realtà aux aînés. Cela est vrai. On conseille le couvert à beaucoup, on l'impose peut-être à plusieurs. Mais qui donc envoya au couvent la belle et pure mademoiselle de Lafayette? Qui ordonna à la duchesse de la Vallière d'y entrer à la fleur de l'âge et dans tout l'épanouissement de sa beauté? Qui fit de la célèbre madame de Longueville, la frondeuse, la reine de Paris, une recluse satisfaite et paisible? Qu'allèrent y chercher plus tard madame Louise de France, et tant d'autres qui s'arrachèrent de la Cour, aux jouissances de l'orgueil, pour se vouer au boulangement des mantes ou se condamner aux rudes pénitences de l'ordre de sainte Thérèse.
Eh bien! l'une des manies du XIX^e siècle est de crier contre les monastères. On affirme qu'utiles au moyen âge pour le détachement des terres et la conservation des chroniques, ils sont inutiles aujourd'hui que le territoire est réparti entre tous, et que la science est devenue universelle.
Qu'ils apprennent donc, ces romanciers, ces écrivains, ces publicistes, que tant que le cœur saignera, que l'âme sera blessée, que le matérialisme n'aura pas étouffé le mysticisme, que la foi sera le flambeau de beaucoup, et les hautes méditations, la joie de ce petit nombre, on aura besoin de cloître pour eux-là.
Il faut noter aussi qu'il est en ce monde des coupables qui n'ont pas atteint la justice des hommes, des êtres égarés qui veulent l'expiation et ne pourraient

La division serait une question de métrage et d'arithmétique; mais il y a quelque chose de bien plus grave, un motif peu connu du public qui force le gouvernement italien à marcher. Dans le traité secret de 1866, passé entre la Prusse et l'Italie, pour faire la guerre à l'Autriche, il y a une clause en vertu de laquelle l'Italie s'était obligée de racheter les lignes de la Haute-Italie et de percer le St-Gothard.
Cette clause avait une importance capitale pour la Prusse, car la voie ferrée qui part de Vérone, descend le Tyrol et aboutit au cœur de l'Allemagne. La voie du St-Gothard formerait un complément à la précédente, en sorte que, étant donnée une guerre entre la Prusse et l'Autriche, on entra la France et la Prusse; celle-ci peut verser en 48 heures une armée imposante dans les plaines de la Lombardie d'où elle se transporterait où le besoin exigerait. Cependant, l'exécution de ce projet préparait l'asservissement de la meilleure partie de la Péninsule et l'Italie tout entière ne serait plus qu'une province du vaste empire germanique.
C'est ce qui fait hésiter le ministère Depretis. Mais le bon sens et les intérêts de la patrie prévaudront-ils sur la crainte servile du terrible chancelier berlinois. Hélas! on ne saurait l'espérer et l'on parle déjà d'avertissement et de menaces que l'ambassadeur d'Allemagne aurait adressés aux ministres italiens.
P. S. — Le bruit court que le Sultan aurait été assassiné. On sait qu'il avait voulu modifier la loi de succession au trône, en faisant déclarer son fils héritier présomptif. Cette volonté n'a pas été respectée et son neveu Mehemmed-Mourad a été proclamé sultan; il est âgé de 35 ans. Le monde diplomatique et financier considère cette révolution de Séral comme favorable à des réformes libérales et au maintien de la paix.
La commission du Sénat pour la restauration des Tuileries a nommé M. Laboulaye président et Monnet, secrétaire; elle entendra demain le ministre des travaux publics. La majorité est favorable à la réédification du pavillon central, œuvre de Philibert Delorme.
Les médecins n'ont, dit-on, aucun espoir de sauver M. Casimir Périer, DE SAINT-GERON

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE
M. Balsan, membre du conseil supérieur du commerce et rapporteur du comité de l'industrie des lainages, est venu à Roubaix hier et a visité l'établissement de MM. Delattre père et fils et celui de MM. Vinchon et C^o, où il a pu recueillir tous les renseignements désirables.
Dans la même journée, M. Balsan a visité la filature de laine cardée de MM. Lorthiois-Deplanque fils à Tourcoing; il doit se rendre ce matin dans les manufactures de tapis de M. Choquelet et dans une fabrique de bonneteries.
M. Balsan revient d'Angleterre où il a étudié les principaux centres manufacturiers.
Le Progrès du Nord publie ce matin une note qui lui est adressée de Roubaix et qui confirme nos renseignements particuliers. Voici cette note :
« M. A. Scrépel n'ayant pu se rendre aux sollicitations de ses nombreux amis, on nous annonce que les comités électoraux de Roubaix ont offert à M. Deleporte-Bayart, conseiller général et ancien adjoint au maire de Roubaix, la candidature à la Chambre des députés, en remplacement de M. Deragnaucourt.
» Des renseignements que nous avons lieu de croire fondés nous informent qu'en présence du vœu unanime des électeurs de la triomphante circonscription de Lille, M. Deleporte-Bayart s'est enfin décidé à accepter la candidature. »

Un seul retard, un seul oubli, Un seul... et tout est accompli.
Ce vers de Nadaud, dans sa chanson de l'aiguilleur, nous revient à la pensée en apprenant le triste drame qui a eu pour théâtre, ce matin, le passage à niveau de l'Allumette.
Le train partant de Lille à 9 h. 53 était signalé, quand la femme du garde barrière, accourant à son poste au dernier moment, aperçut des enfants qui jouaient sur la voie, insouciant du danger. Le train était là, tout proche, les imprudents allaient être broyés. N'écoutant que son devoir, la vaillante femme s'élança, saisit les enfants, et les jette plutôt qu'elle ne les pousse hors de la voie.
Le dernier était sauvé, quand la locomotive arrivant, la renversa elle-même... Quand on la releva, elle était sans connaissance, le crâne en partie brisé, et l'un des pieds broyés. Le mécanicien, qui avait vu cette scène n'avait pu arrêter sa machine à temps.
On transporta la femme dans sa maison et on courut chercher un prêtre et un médecin. Le prêtre arriva le premier; ce fut M. l'abbé Leblanc, vicaire du Saint-Sépulchre.
Il donna l'extrême-onction à cette martyre du devoir. Mais, au moment où la personne qui nous rapporte le fait quittait le théâtre de cet affreux malheur, aucun médecin n'avait encore paru. Aucun ne s'était sans doute trouvé chez lui à pareille heure
On propose un moyen de sauvetage assez simple dans certains incendies : On attache à une tige en bois ayant l'épaisseur du diamètre intérieur du canon de fusil une ficelle de quarante mètres, on charge en suite légèrement cette arme, et après avoir placé la baguette dans le canon, on tire en l'air dans la direction de la toiture et la ficelle qui est attachée reste suspendue devant la fenêtre, à la portée de la main. Au moyen de cette ficelle les incendiés pourraient tirer à eux une échelle de corde.
Ce système, rappelant les appareils

de sauvetage employés dans la marine, pourrait être perfectionné et rendre d'inappréciables services.
On vient de dévaster la basse-cour de M. E. P..., marchand de charbons, rue du Quai.
Poules, lapins, pigeons, tout fut enlevé dans une nuit à la nuit d'hier.
Deux individus sont atteints de graves suspicions à cet égard, Louis L..., charretier, né à Monscon, et Ernest B..., de même profession, aussi d'origine belge.
Grande clameur, ce matin, au fort Mulliez. On venait de s'apercevoir qu'une quantité considérable de pétrole avait été jeté pendant la nuit, dans le puits qui alimente ce quartier.
Voilà un trait pour lequel l'auteur mérite une punition exemplaire.
O Philémon et Baucis! où trouverons-nous des ménages comme le vôtre!
La mésintelligence régnait depuis longtemps chez les époux T.... Aujourd'hui, matin, il y eut nouvelle dispute au ménage, rixe même! et comme les perturbateurs politiques, les deux époux, pour se donner carrière, descendirent dans la rue (c'était la rue des Charpentiers.) Un rassemblement considérable ne tarda pas à se former. Cent personnes, au moins, s'étaient arrêtées pour contempler avec de grands éclats de rire, le ménage belligérant exécutant une boxe anglaise.
Et tout fini par un sergent de ville qui vint intimor l'ordre aux époux T.... de le suivre chez le commissaire de police.
Mademoiselle Hortense D... une jeune soigneuse de la rue d'Alma est coquette, tellement coquette qu'elle ne s'est fait aucun scrupule de voler une splendide paire de boucles d'oreilles.
Un cocher de ses voisins était l'heureux possesseur des dites boucles d'oreilles et l'imprudent les avait fait admirer à la jeune fille. Un violent désir de les posséder s'empara aussitôt d'elle; elle épia le moment d'une absence et quand l'automédon revint un soir, l'écrin n'était plus dans sa chambre.
La punpante voleuse a été mise en prison. Les pendants volés ont une valeur de 16 francs.
Un chiffonnier du Mont-à-Leux a été arrêté, hier soir. Notre collectionneur de loques était revenu à Roubaix malgré l'arrêté d'expulsion lancé contre lui.
Il est âgé de 44 ans et s'appelle Jean Leger originaire de Gand (Belgique).

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Déclarations de naissances du 27 mai. — Marie Créteur, rue de Flandre, 51. — Julien Dubois, rue Toucoing, cour Flippo, 51. — Amélie Mars, rue de Arges, — Louis Delgrange, rue de Mouvaux, 53. — Georges Vanuxem, rue de l'Alouette, 21. — Edmond Potier, rue Pavvère, 35. — Carlos Vandenberghe, rue de Bois 7. — Emilie Requiart, rue du Grand Chemin.
Déclarations de naissances du 28 mai. — Marie Degroote, rue du Grand-Paul, 14. — Gustave Colmant, rue de Tourcoing cité St-Pierre, 6. — Georges Vandamme, rue de l'Éclair, cour du grand jeu d'arc. — Henri Duponcelle, au Fil de la Soie, 21. — Philémon Valcke, rue de Arges, — Virginie Marghem, rue du Luxembourg fort Cordonnier, 3. — Emilie Delfaux, rue du petit Beaumont, 1. — Arthur Fr maux, rue du Fontenois, 96. — Carlos Mars, rue de Lanoy fort Desper, — Louis Dervaux, aux trois Ponts, 147.
Déclarations de décès du 27 mai. — Louis Sebillo, 2 ans, au Cul de Four. — Julia Meulin, 1 jour, rue Blancheville, 119. — Désiré Gervois, 5 ans, rue du Moulin. — Thérèse Dierckx, 1 an, rue de Longue-Haie, cour St-Joseph, 27. — Math lie Leblon, 2 ans, — St-Antoine. — Louis Hasbroeck, 8 mois, Grande Rue, 116. — Joseph Govaert, 1 an, rue de France.
Déclarations de décès du 29 mai. — Arthur Flaret, 1 an, rue de l'Alouette 23. — Augustin Baret, 3 mois, rue du Fontenois, 204.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
Déclarations de naissances du 29 mai. — Auguste Grenier, rue fin de la guerre, — Germain Vanhoenacker, rue de la Cloche. — Victor Lesfres, rue de la Ferme. — Henri Corne, rue des Carriers. — Edouard Guilbert, rue Nationale.
MARIAGES du 29 mai. — Pierre Deman, marchand ferrail, 47 ans, et Alphonsine Rosset, sans profession, 48 ans. — Louis-Joseph Delette, tacheur, 24 ans, et Philomène Chrétien, soigneuse, 24 ans. — Hippolyte Dufrest, fleur, 21 ans, et Camille Stock, journalière, 26 ans. — Isidore-François Masschelier, boucher, 32 ans, et Sylvie Lenoir, sans profession, 26 ans. — Joseph Wacjans, sellier, 26 ans, et Clémence Ducoulombier, 26 ans. — Paul Taillez, chaudronnier, 26 ans, et Juliette Voreux, repasseuse, 23 ans. — César Dufremont, ourdisseur, 38 ans, et Marie Piévet, cuisinière, 46 ans.
Déclarations de décès du 29 mai. — Ernest Dufrenoy, 9 mois, rue de la Blanche-Poite. — Prouvoit, presé-t sans vie, rue de la Croix-Rouge. — Arthur Desrumaux, 2 mois, au Chien Fidèle. — Eugénie Vandembalk, 4 ans, à la Marlière. — Françoise Duriez, veuve de Pierre Depreux, à l'hopice-Civil. — Sophie Lejeune, 40 ans, épouse de J. Warhem, rue Jean Le Grand.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS
Le Conseil de Fabrique de Notre-Dame, vous prie d'assister à l'obit solennel qui sera célébré en cette paroisse, le jeudi 1^{er} juin 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JULIEN GATTEAU, organiste et maître de chapelle de la paroisse, décédé à Roubaix, le 21 avril 1876, à l'âge de 62 ans.
Un obit solennel du même genre sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 1^{er} juin 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ADELIE MARECAUX, leur fille et belle-fille, décédée à Roubaix, le 20 avril 1876, à l'âge de 19 ans et 9 mois. M. et Mme Decaux-Lesalle, prient les personnes qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien concourir le présent avis comme ça tenant lieu.
Fort heureusement, l'arrivée du commissaire de police de Denain et l'appel qu'il adressa à certaines personnes pour venir seconder nécessaires au malheureux qui perdait

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 182^e livraison (27 mai 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres grecs, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vachon. — La Perdre des Neiges, par E. Lebazailles. — La Petite Duchesse, par Zénalde Pleuriot. — L'Enfant, par Ch. Schiffer. — Les Causseries du Jeudi, par l'Oncle Anselme.
Dessins de Lix, Marie et Faguet, Bureaux à la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n^o 79, à Paris.

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 182^e livraison (27 mai 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres grecs, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vachon. — La Perdre des Neiges, par E. Lebazailles. — La Petite Duchesse, par Zénalde Pleuriot. — L'Enfant, par Ch. Schiffer. — Les Causseries du Jeudi, par l'Oncle Anselme.
Dessins de Lix, Marie et Faguet, Bureaux à la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n^o 79, à Paris.

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 182^e livraison (27 mai 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Les premiers peintres grecs, par Ch. de Raymond. — M. Balard, par M. Vachon. — La Perdre des Neiges, par E. Lebazailles. — La Petite Duchesse, par Zénalde Pleuriot. — L'Enfant, par Ch. Schiffer. — Les Causseries du Jeudi, par l'Oncle Anselme.
Dessins de Lix, Marie et Faguet, Bureaux à la librairie Hachette, boulevard Saint-Germain, n^o 79, à Paris.

tant son sang par une large blessure au front. On croit que les jours ne sont pas en danger, mais il était grand temps d'arrêter l'hémorragie et la faiblesse du blessé est extrême.
— DUNKERQUE. — On annonce de Berck l'abandon du navire l'Edouard, de Gravelines, capitaine Dubuis, propriétaire du bâtiment.
L'Edouard transportait pour le compte de l'Etat 95 tonneaux de houille de l'Ankera à Berck, avait eu à lutter, depuis son départ, contre les mauvais temps qui l'avaient jeté sur les côtes d'Angleterre.
Le capitaine Dubuis voulant reprendre sa route, prit le phare de Berck pour celui de Gris-Nez et s'élança sur la plage. Le navire ne paraissant pas avoir souffert, le capitaine crut pouvoir reprendre la mer à la marée du soir; il se releva, en effet, mais pour couler bientôt à pic, par suite d'une voie d'eau qui se déclara.
Les quatre hommes et le mousse qui montaient l'Edouard se trouvèrent en grand danger; heureusement les braves marins de Berck avaient eu soin d'armer un canot qui se tenait en observation; ils recueillirent les naufragés et les ramenèrent sains et saufs à Berck.
La perte de son navire est une ruine pour le patron Dubuis, qui n'avait pas eu la précaution de le faire assurer. Il pouvait être estimé 10,000 francs.
On écrit de Marchiennes :
Il y a quelques jours, il s'est fait dans un cabaret d'une commune de nos environs un de ces paris singulièrement stupides.
Un ouvrier a parié de faire deux fois le tour de la rue avec un charbon ardent dans la main. L'horrible gageure s'accomplit aux applaudissements d'a témoins de cette scène. Le cabaretier, qui avait parié avec un fumé et notre jeune fou p courut la rue jusqu'à l'église en faisant d'atroces grimaces. La chair fumait sous l'action du feu et la main tout entière est horriblement brûlée; il se passera encore plusieurs semaines avant que la plaie soit cicatrisée.
Le malheureux jeune homme, qui est âgé de 22 ans, tomba évanoui sur le sol après le second tour, et quand il revint à lui, il s'abattit avec deux compagnons pour consommer le prix de la gageure, qui consistait en un bon litre de genièvre! Triste!...
— Comment s'étonner de voir encore des financiers exercer leur honorable profession dans nos campagnes si nos paysans favorisent leurs exploits par une crédulité invincible !
On nous cite un campagnard des environs d'Orchies qui, voyant son bétail périr sans cause connue, se rendit, non chez un vétérinaire, mais chez un empirique qui habite la Belgique; il se remit le cas et revint triomphant, ayant dans sa poche la recette en vente, infailible pour faire cesser la maladie des bêtes :
Vous prendrez un mou de veau que vous metrez cuire dans une marmite, en ayant soin de vous enfoncer le saut-avec votre femme. Vous y ajouterez ce que personnel ne s'ose vous dévanger. Puis, lorsque vous verrez le mou qui commença à cuir, vous aurez soin, chaque fois qu'il apparaîtra à la surface de la marmite, d'y planter cinq coups à tête, et, si pendant l'opération vous entendez du bruit, n'y prenez garde; si vous entendez de la cuisine dans un quadrille échoué, n'y faites pas attention et ne détournez pas les yeux de votre occupation, sans cela vous feriez manquer la conjuration.
Le vil-geois crédule exécuta fidèlement ces instructions, et son bétail continua à mourir jusqu'à ce qu'un cultivateur de la localité, homme intelligent et pratique, fit changer les dispositions de l'étable. Cela suffit à rendre la santé aux animaux survivants. Naturellement le paysan n'a rien perdu de sa confiance dans le sorcier. Il se rappelle, au contraire, d'avoir négligé certains détails de la recette qu'il lui avait recommandée de suivre scrupuleusement.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Déclarations de naissances du 27 mai. — Marie Créteur, rue de Flandre, 51. — Julien Dubois, rue Toucoing, cour Flippo, 51. — Amélie Mars, rue de Arges, — Louis Delgrange, rue de Mouvaux, 53. — Georges Vanuxem, rue de l'Alouette, 21. — Edmond Potier, rue Pavvère, 35. — Carlos Vandenberghe, rue de Bois 7. — Emilie Requiart, rue du Grand Chemin.
Déclarations de naissances du 28 mai. — Marie Degroote, rue du Grand-Paul, 14. — Gustave Colmant, rue de Tourcoing cité St-Pierre, 6. — Georges Vandamme, rue de l'Éclair, cour du grand jeu d'arc. — Henri Duponcelle, au Fil de la Soie, 21. — Philémon Valcke, rue de Arges, — Virginie Marghem, rue du Luxembourg fort Cordonnier, 3. — Emilie Delfaux, rue du petit Beaumont, 1. — Arthur Fr maux, rue du Fontenois, 96. — Carlos Mars, rue de Lanoy fort Desper, — Louis Dervaux, aux trois Ponts, 147.
Déclarations de décès du 27 mai. — Louis Sebillo, 2 ans, au Cul de Four. — Julia Meulin, 1 jour, rue Blancheville, 119. — Désiré Gervois, 5 ans, rue du Moulin. — Thérèse Dierckx, 1 an, rue de Longue-Haie, cour St-Joseph, 27. — Math lie Leblon, 2 ans, — St-Antoine. — Louis Hasbroeck, 8 mois, Grande Rue, 116. — Joseph Govaert, 1 an, rue de France.
Déclarations de décès du 29 mai. — Arthur Flaret, 1 an, rue de l'Alouette 23. — Augustin Baret, 3 mois, rue du Fontenois, 204.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
Déclarations de naissances du 29 mai. — Auguste Grenier, rue fin de la guerre, — Germain Vanhoenacker, rue de la Cloche. — Victor Lesfres, rue de la Ferme. — Henri Corne, rue des Carriers. — Edouard Guilbert, rue Nationale.
MARIAGES du 29 mai. — Pierre Deman, marchand ferrail, 47 ans, et Alphonsine Rosset, sans profession, 48 ans. — Louis-Joseph Delette, tacheur, 24 ans, et Philomène Chrétien, soigneuse, 24 ans. — Hippolyte Dufrest, fleur, 21 ans, et Camille Stock, journalière, 26 ans. — Isidore-François Masschelier, boucher, 32 ans, et Sylvie Lenoir, sans profession, 26 ans. — Joseph Wacjans, sellier, 26 ans, et Clémence Ducoulombier, 26 ans. — Paul Taillez, chaudronnier, 26 ans, et Juliette Voreux, repasseuse, 23 ans. — César Dufremont, ourdisseur, 38 ans, et Marie Piévet, cuisinière, 46 ans.
Déclarations de décès du 29 mai. — Ernest Dufrenoy, 9 mois, rue de la Blanche-Poite. — Prouvoit, presé-t sans vie, rue de la Croix-Rouge. — Arthur Desrumaux, 2 mois, au Chien Fidèle. — Eugénie Vandembalk, 4 ans, à la Marlière. — Françoise Duriez, veuve de Pierre Depreux, à l'hopice-Civil. — Sophie Lejeune, 40 ans, épouse de J. Warhem, rue Jean Le Grand.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS
Le Conseil de Fabrique de Notre-Dame, vous prie d'assister à l'obit solennel qui sera célébré en cette paroisse, le jeudi 1^{er} juin 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JULIEN GATTEAU, organiste et maître de chapelle de la paroisse, décédé à Roubaix, le 21 avril 1876, à l'âge de 62 ans.
Un obit solennel du même genre sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 1^{er} juin 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ADELIE MARECAUX, leur fille et belle-fille, décédée à Roubaix, le 20 avril 1876, à l'âge de 19 ans et 9 mois. M. et Mme Decaux-Lesalle, prient les personnes qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien concourir le présent avis comme ça tenant lieu.
Fort heureusement, l'arrivée du commissaire de police de Denain et l'appel qu'il adressa à certaines personnes pour venir seconder nécessaires au malheureux qui perdait

de sauvetage employés dans la marine, pourrait être perfectionné et rendre d'inappréciables services.
On vient de dévaster la basse-cour de M. E. P..., marchand de charbons, rue du Quai.
Poules, lapins, pigeons, tout fut enlevé dans une nuit à la nuit d'hier.
Deux individus sont atteints de graves suspicions à cet égard, Louis L..., charretier, né à Monscon, et Ernest B..., de même profession, aussi d'origine belge.
Grande clameur, ce matin, au fort Mulliez. On venait de s'apercevoir qu'une quantité considérable de pétrole avait été jeté pendant la nuit, dans le puits qui alimente ce quartier.
Voilà un trait pour lequel l'auteur mérite une punition exemplaire.
O Philémon et Baucis! où trouverons-nous des ménages comme le vôtre!
La mésintelligence régnait depuis longtemps chez les époux T.... Aujourd'hui, matin, il y eut nouvelle dispute au ménage, rixe même! et comme les perturbateurs politiques, les deux époux, pour se donner carrière, descendirent dans la rue (c'était la rue des Charpentiers.) Un rassemblement considérable ne tarda pas à se former. Cent personnes, au moins, s'étaient arrêtées pour contempler avec de grands éclats de rire, le ménage belligérant exécutant une boxe anglaise.
Et tout fini par un sergent de ville qui vint intimor l'ordre aux époux T.... de le suivre chez le commissaire de police.
Mademoiselle Hortense D... une jeune soigneuse de la rue d'Alma est coquette, tellement coquette qu'elle ne s'est fait aucun scrupule de voler une splendide paire de boucles d'oreilles.
Un cocher de ses voisins était l'heureux possesseur des dites boucles d'oreilles et l'imprudent les avait fait admirer à la jeune fille. Un violent désir de les posséder s'empara aussitôt d'elle; elle épia le moment d'une absence et quand l'automédon revint un soir, l'écrin n'était plus dans sa chambre.
La punpante voleuse a été mise en prison. Les pendants volés ont une valeur de 16 francs.
Un chiffonnier du Mont-à-Leux a été arrêté, hier soir. Notre collectionneur de loques était revenu à Roubaix malgré l'arrêté d'expulsion lancé contre lui.
Il est âgé de 44 ans et s'appelle Jean Leger originaire de Gand (Belgique).

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Déclarations de naissances du 27 mai. — Marie Créteur, rue de Flandre, 51. — Julien Dubois, rue Toucoing, cour Flippo, 51. — Amélie Mars, rue de Arges, — Louis Delgrange, rue de Mouvaux, 53. — Georges Vanuxem, rue de l'Alouette, 21. — Edmond Potier, rue Pavvère, 35. — Carlos Vandenberghe, rue de Bois 7. — Emilie Requiart, rue du Grand Chemin.
Déclarations de naissances du 28 mai. — Marie Degroote, rue du Grand-Paul, 14. — Gustave Colmant, rue de Tourcoing cité St-Pierre, 6. — Georges Vandamme, rue de l'Éclair, cour du grand jeu d'arc. — Henri Duponcelle, au Fil de la Soie, 21. — Philémon Valcke, rue de Arges, — Virginie Marghem, rue du Luxembourg fort Cordonnier, 3. — Emilie Delfaux, rue du petit Beaumont, 1. — Arthur Fr maux, rue du Fontenois, 96. — Carlos Mars, rue de Lanoy fort Desper, — Louis Dervaux, aux trois Ponts, 147.
Déclarations de décès du 27 mai. — Louis Sebillo, 2 ans, au Cul de Four. — Julia Meulin, 1 jour, rue Blancheville, 119. — Désiré Gervois, 5 ans, rue du Moulin. — Thérèse Dierckx, 1 an, rue de Longue-Haie, cour St-Joseph, 27. — Math lie Leblon, 2 ans, — St-Antoine. — Louis Hasbroeck, 8 mois, Grande Rue, 116. — Joseph Govaert, 1 an, rue de France.
Déclarations de décès du 29 mai. — Arthur Flaret, 1 an, rue de l'Alouette 23. — Augustin Baret, 3 mois, rue du Fontenois, 204.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
Déclarations de naissances du 29 mai. — Auguste Grenier, rue fin de la guerre, — Germain Vanhoenacker, rue de la Cloche. — Victor Lesfres, rue de la Ferme. — Henri Corne, rue des Carriers. — Edouard Guilbert, rue Nationale.
MARIAGES du 29 mai. — Pierre Deman, marchand ferrail, 47 ans, et Alphonsine Rosset, sans profession, 48 ans. — Louis-Joseph Delette, tacheur, 24 ans, et Philomène Chrétien, soigneuse, 24 ans. — Hippolyte Dufrest, fleur, 21 ans, et Camille Stock, journalière, 26 ans. — Isidore-François Masschelier, boucher, 32 ans, et Sylvie Lenoir, sans profession, 26 ans. — Joseph Wacjans, sellier, 26 ans, et Clémence Ducoulombier, 26 ans. — Paul Taillez, chaudronnier, 26 ans, et Juliette Voreux, repasseuse, 23 ans. — César Dufremont, ourdisseur, 38 ans, et Marie Piévet, cuisinière, 46 ans.
Déclarations de décès du 29 mai. — Ernest Dufrenoy, 9 mois, rue de la Blanche-Poite. — Prouvoit, presé-t sans vie, rue de la Croix-Rouge. — Arthur Desrumaux, 2 mois, au Chien Fidèle. — Eugénie Vandembalk, 4 ans, à la Marlière. — Françoise Duriez, veuve de Pierre Depreux, à l'hopice-Civil. — Sophie Lejeune, 40 ans, épouse de J. Warhem, rue Jean Le Grand.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS
Le Conseil de Fabrique de Notre-Dame, vous prie d'assister à l'obit solennel qui sera célébré en cette paroisse, le jeudi 1^{er} juin 1876, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur JULIEN GATTEAU, organiste et maître de chapelle de la paroisse, décédé à Roubaix, le 21 avril 1876, à l'âge de 62 ans.
Un obit solennel du même genre sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 1^{er} juin 1876, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle ADELIE MARECAUX, leur fille et belle-fille, décédée à Roubaix, le 20 avril 1876, à l'âge de 19 ans et 9 mois. M. et Mme Decaux-Lesalle, prient les personnes qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de vouloir bien concourir le présent avis comme ça tenant lieu.
Fort heureusement, l'arrivée du commissaire de police de Denain et l'appel qu'il adressa à certaines personnes pour venir seconder nécessaires au malheureux qui perdait

de sauvetage employés dans la marine, pourrait être perfectionné et rendre d'inappréciables services.
On vient de dévaster la basse-cour de M. E. P..., marchand de charbons, rue du Quai.
Poules, lapins, pigeons, tout fut enlevé dans une nuit à la nuit d'hier.
Deux individus sont atteints de graves suspicions à cet égard, Louis L..., charretier, né à Monscon, et Ernest B..., de même profession, aussi d'origine belge.
Grande clameur, ce matin, au fort Mulliez. On venait de s'apercevoir qu'une quantité considérable de pétrole avait été jeté pendant la nuit, dans le puits qui alimente ce quartier.
Voilà un trait pour lequel l'auteur mérite une punition exemplaire.
O Philémon et Baucis! où trouverons-nous des ménages comme le vôtre!
La mésintelligence régnait depuis longtemps chez les époux T.... Aujourd'hui, matin, il y eut nouvelle dispute au ménage, rixe même! et comme les perturbateurs politiques, les deux époux, pour se donner carrière, descendirent dans la rue (c'était la rue des Charpentiers.) Un rassemblement considérable ne tarda pas à se former. Cent personnes, au moins, s'étaient arrêtées pour contempler avec de grands éclats de rire, le ménage belligérant exécutant une boxe anglaise.
Et tout fini par un sergent de ville qui vint intimor l'ordre aux époux T.... de le suivre chez le commissaire de police.
Mademoiselle Hortense D... une jeune soigneuse de la rue d'Alma est coquette, tellement coquette qu'elle ne s'est fait aucun scrupule de voler une splendide paire de boucles d'oreilles.
Un cocher de ses voisins était l'heureux possesseur des dites boucles d'oreilles et l'imprudent les avait fait admirer à la jeune fille. Un violent désir de les posséder s'empara aussitôt d'elle; elle épia le moment d'une absence et quand l'automédon revint un soir, l'écrin n'était plus dans sa chambre.
La punpante voleuse a été mise en prison. Les pendants volés ont une valeur de 16 francs.
Un chiffonnier du Mont-à-Leux a été arrêté, hier soir. Notre collectionneur de loques était revenu à Roubaix malgré l'arrêté d'expulsion lancé contre lui.
Il est âgé de 44 ans et s'appelle Jean Leger originaire de Gand (Belgique).

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
Déclarations de naissances du 27 mai. — Marie Créteur, rue de Flandre, 51. — Julien Dubois, rue Toucoing, cour Flippo, 51. — Amélie Mars, rue de Arges, — Louis Delgrange, rue de Mouvaux, 53. — Georges Vanuxem, rue de l'Alouette, 21. — Edmond Potier, rue Pavvère, 35. — Carlos Vandenberghe, rue de Bois 7. — Emilie Requiart, rue du Grand Chemin.
Déclarations de naissances du 28 mai. — Marie Degroote, rue du Grand-Paul, 14. — Gustave Colmant, rue de Tourcoing cité St-Pierre, 6. — Georges Vandamme, rue de l'Éclair, cour du grand jeu d'arc. — Henri Duponcelle, au Fil de la Soie, 21. — Philémon Valcke, rue de Arges, — Virginie Marghem, rue du Luxembourg fort Cordonnier, 3. — Emilie Delfaux, rue du petit Beaumont, 1. — Arthur Fr maux, rue du Fontenois, 96. — Carlos Mars, rue de Lanoy fort Desper, — Louis Dervaux, aux trois Ponts, 147.
Déclarations de décès du 27 mai. — Louis Sebillo, 2 ans, au Cul de Four. — Julia Meulin, 1 jour, rue Blancheville, 119. — Désiré Gervois, 5 ans, rue du Moulin. — Thérèse Dierckx, 1 an, rue de Longue-Haie, cour St-Joseph, 27. — Math lie Leblon, 2 ans, — St-Antoine. — Louis Hasbroeck, 8 mois, Grande Rue, 116. — Joseph Govaert, 1 an, rue de France.
Déclarations de décès du 29 mai. — Arthur Flaret, 1 an, rue de l'Alouette 23. — Augustin Baret, 3 mois, rue du Fontenois, 204.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING
Déclarations de naissances du 29 mai. — Auguste Grenier, rue fin de la guerre, — Germain Vanhoenacker, rue de la Cloche. — Victor Lesfres, rue de la Ferme. — Henri Corne, rue des Carriers. — Edouard Guilbert, rue Nationale.
MARIAGES du 29 mai. — Pierre Deman, marchand ferrail, 47 ans, et Alphonsine Rosset, sans profession, 48 ans. — Louis-Joseph Delette, tacheur, 24 ans, et Philomène Chrétien, soigneuse, 24 ans. — Hippolyte Dufrest, fleur, 21 ans, et Camille Stock, journalière, 26 ans. — Isidore-François Masschelier, boucher, 32 ans, et Sylvie Lenoir, sans profession, 26 ans. — Joseph Wacjans, sellier, 26 ans, et Clémence Ducoulombier, 26 ans. — Paul Taillez, chaudronnier, 26 ans, et Juliette Voreux, repasseuse, 23 ans. — César Dufremont, ourdisseur, 38 ans, et Marie Piévet, cuisinière, 46 ans.
Déclarations de décès du 29 mai. — Ernest Dufrenoy, 9 mois, rue de la Blanche-Poite. — Prouvoit, presé-t sans vie, rue de la Croix-Rouge. — Arthur Desrumaux, 2 mois, au Chien Fidèle. — Eugénie Vandembalk, 4 ans, à la Marlière. — Françoise Duriez, veuve de Pierre Depreux, à l'hopice-Civil. — Sophie Lejeune, 40 ans, épouse de J. Warhem, rue Jean Le Grand.

tant son sang par une large blessure au front. On croit que les jours ne sont pas en danger, mais il était grand temps d'arrêter l'hémorragie et la faiblesse du blessé est extrême.
— DUNKERQUE. — On annonce de Berck l'abandon du navire l'Edouard, de Gravelines, capitaine Dubuis, propriétaire du bâtiment.
L'Edouard transportait pour le compte de l'Etat 95 tonneaux de houille de l'Ankera à Berck, avait eu à lutter, depuis son départ, contre les mauvais temps qui l'avaient jeté sur les côtes d'Angleterre.
Le capitaine Dubuis voulant reprendre sa route, prit le phare de Berck pour celui de Gris-Nez et s'élança sur la plage. Le navire ne paraissant pas avoir souffert, le capitaine crut pouvoir reprendre la mer à la marée du soir; il se releva, en effet, mais pour couler